

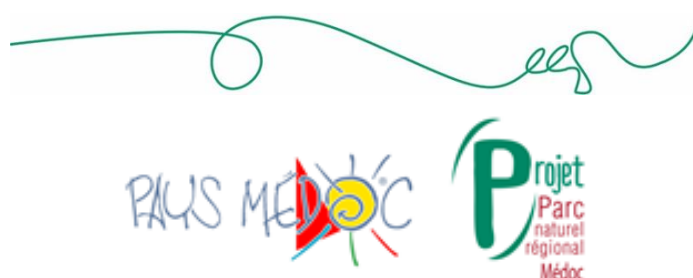
Concertation sur le projet d'aménagement du bourg de Queyrac

ATELIER 2 - « projeter et spatialiser »

Synthèse de l'animation



Atelier proposé par le Pays Médoc, dans le cadre de la mise en œuvre des actions du projet de Pnr Médoc dédiées à la participation citoyenne en urbanisme et paysage



#préserver

#assembler

#innover

« Rénovons le cœur de bourg - Améliorons notre cadre de vie »

Rappel du cadre de la concertation

Après un **premier atelier de concertation** proposé par le Pays Médoc à la commune de Queyrac, dans le cadre de la **préfiguration des actions d'accompagnement du futur Parc naturel régional Médoc** en matière de paysage et d'aménagement, les élus de la commune ont souhaité poursuivre cette démarche **d'association de la population** à leur projet de réaménagement du bourg. Le bilan des premiers échanges avec la population (cf. synthèse Atelier 1) a mis en valeur des éléments de diagnostic partagés, qui ont permis d'apprécier les éléments à préserver, ou au contraire à faire évoluer, dans le village.

L'objectif de ce deuxième temps avec les habitants a été d'aborder des éléments de projet, de manière à davantage spatialiser les grands objectifs exprimés lors de la première animation. Comme lors du premier atelier, un rappel des règles a été fait : il s'agit pour la commune d'offrir un espace d'expression-libre lié à ce projet. D'une part cela montre la volonté d'ouverture de la maîtrise d'ouvrage, et d'autre part cela permet de faire émerger des opportunités, potentiellement simples à réaliser dans le cadre de l'aménagement du bourg, que la commune et le bureau d'études pourront ensuite choisir de reprendre au cas par cas dans le projet formalisé... L'espace de dialogue qui s'ouvre offre une opportunité pour chacun de s'exprimer, comme pour l'équipe municipale de se nourrir des réflexions, points de vue, souhaits, et avis de chacun. Pour autant, le projet ne reprendra pas « nécessairement » chaque avis de manière automatique. La concertation n'est pas une co-construction. C'est un processus de participation citoyenne qui permet à l'équipe municipale de consulter sans parti pris, et d'enrichir son projet d'éléments qu'elle estimera intéressants.

Le Pays Médoc, qui porte le projet de Parc naturel régional Médoc, intervient dans le cadre de ses missions d'animation sur les enjeux de paysage et d'urbanisme. Son rôle est simplement celui de médiateur et d'appui pour la commune, qui reste l'unique décisionnaire et maître d'ouvrage du projet.

Synthèse de l'animation « Construis ton village »

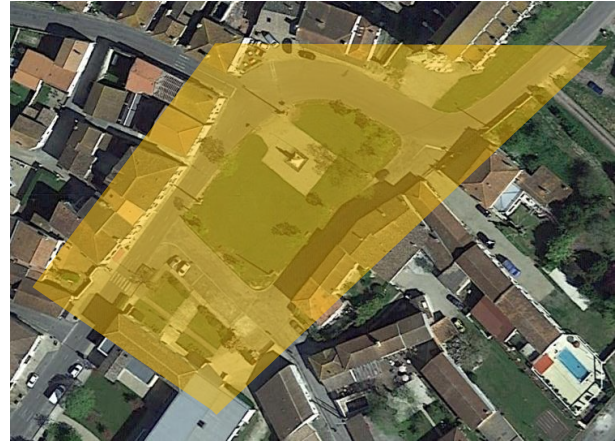
Lieu

Salle communale

Description du déroulé de l'animation

Le groupe a été divisé en deux : un pour chaque espace (place de la mairie devant l'Eglise ; et espace vert derrière la mairie).

Les 2 espaces étudiés



Chaque groupe s'est rendu à une table préalablement installée dans la salle polyvalente, à proximité de la sortie qui menait à l'espace concerné.

Du matériel a été mis à disposition de chaque groupe pour construire collectivement le réaménagement de la place étudiée, en intégrant les idées de chacun sur une maquette simplifiée, grâce à des briques de construction « LEGO », des feutres, des « post-it », des petites photos d'essences végétales à sélectionner, etc. Le principe retenu étant de favoriser la libre expression.

Chacun a ainsi pu prendre la parole et matérialiser ses idées sur la maquette commune. Les participants étaient ainsi invités à d'abord représenter l'existant, puis à projeter l'amélioration de l'espace étudié, et à spatialiser les grands objectifs exprimés lors de la première réunion (sécurisation, végétalisation, mobilier urbain, place de la voiture, stationnement, place du vélo, espaces d'agrément, etc.).



Les allers et retours entre la table de la maquette commune et la sortie vers la place ont été encouragés pour inciter à la prise en compte des contraintes, même si l'idée n'était pas

d'imposer les notions d'échelle ou de faisabilité technique, mais plutôt de matérialiser des principes d'aménagement spatial.

Objectifs

Cette animation n'a pas pour vocation de dessiner le « projet de la commune », mais d'offrir aux participants un outil de médiation simple et ludique pour exprimer certaines idées, de manière plus précise que lors de la première réunion.

Participation

Une vingtaine de personnes, majoritairement des élus, un commerçant et 3 habitants.

Synthèse des échanges

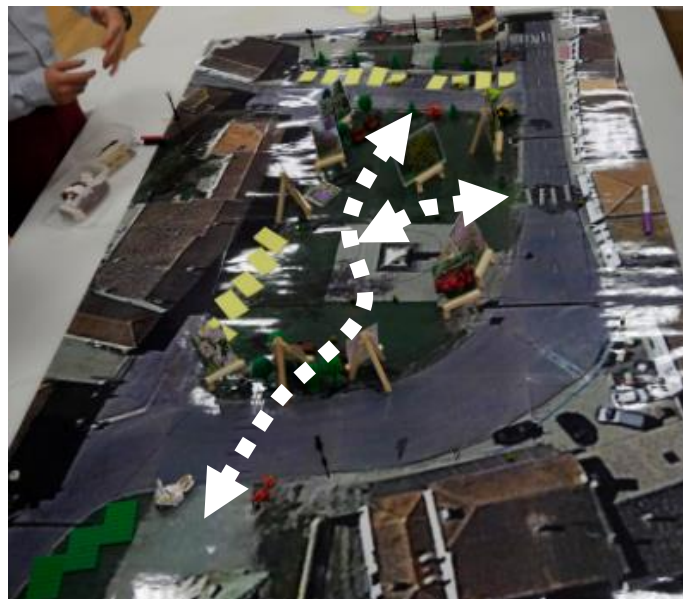
A- La place de la mairie

Les participants ont exprimé plusieurs éléments importants sur ce premier espace :

- Le besoin d'ouvrir cette place, aujourd'hui fermée sur elle-même (au moins physiquement par des chaînes)



- La possibilité d'y circuler (identification de cheminements à l'intérieur de cet espace)



- La plantation d'essences (arbres et arbustes) d'ornement (mais également des fruitiers à certains endroits bien définis) permettant de redonner un caractère convivial à cet espace aujourd'hui très solennel (monument aux morts, espace engazonné, chaines). Ont ainsi été proposés entre autres : paulownia, seringat, jasmin d'hiver, forsythia, syringa, cerisiers, framboisiers, groseillier, etc.



- Une refonte éventuelle du sens de circulation pour réduire les flux (sens unique sur la rue au sud de la place), voire les supprimer (accès réservé aux riverains), redonner de l'importance aux piétons, et augmenter la taille des trottoirs de cette rue.



- Une réflexion sur la place du cycliste (mise à disposition de portes vélos)



- Des stationnements préservés, mais végétalisés
- Un éclairage nocturne de la place, par des potelets discrets et fonctionnant à l'énergie solaire



- Un espace de circulation apaisé mixte pour la sécurisation de la RD (exemple zone 30 ou plateau traversant)
- Des délimitations de passages piétonniers (soit par des passages à bandes, soit par des changements de couleurs dans les revêtements de voirie)
- Un mobilier urbain plus développé (bancs notamment pour profiter des espaces végétalisés)



B- La place derrière la salle des fêtes (rue de l'impasse du Puits)

Sur ce deuxième espace, l'autre groupe de participants a exprimé une position plus classique (maintien de l'équilibre global des espaces entre piéton et voiture) et s'est plutôt employé à réfléchir sur le moyen d'y faire stationner un nombre plus conséquent de véhicules.

- L'important besoin de stationnements exprimé (aujourd'hui une trentaine, à terme 35-40 places) tient à la proximité de quelques commerces (boulangerie, pharmacie, et future maison de santé). Disposer de 40 places de stationnements à cet endroit semblait disproportionné pour plusieurs participants, mais adapté pour d'autres (commerçants, riverains). L'absence de consensus doit amener à réfléchir sur l'impact de ce choix pour un bourg de la taille de Queyrac.

La solution de proposer des places de « parking minute » et de développer également des stationnements adaptés aux personnes en situation de handicap a en revanche été plébiscitée.



- La suppression de la haie interstitielle entre la rue et l'espace vert. Cette haie masque l'espace, il s'agirait donc pour les participants de rouvrir la perspective depuis la route, pour créer un appel visuel, constituant une invitation, tout en proposant des plantations d'agrément plus basses et par îlots (par exemple de plantes aromatiques, les participants ayant sélectionné lavandes et romarins).



- Une mise en valeur paysagère de l'espace par de nouvelles plantations (basses, arbustives, ornementales), comme des sauges, ou un céanothe.



- L'éclairage de certaines parties de cet espace

- L'installation de portes vélos à proximité de la boulangerie
- L'aménagement de l'espace derrière la salle des fêtes pour y créer quelques stationnements végétalisés ou en stabilisé



- La mise en valeur du puits (remis en état de marche par la mairie) au moyen de plantations à proximité, et agrémenté de mobilier (tables et bancs).
- L'installation de mobilier urbain supplémentaire pour profiter de cet espace (bancs) sous les muriers existants
- La plantation d'une haie fleurie le long de la salle des fêtes
- L'installation d'une ou deux poubelles
- L'aménagement de toilettes publiques (endroit à définir, plusieurs hypothèses : soit rénover celles derrière l'église et mieux les signaler, soit en aménager derrière la salle des fêtes).
- La création d'une portion de bande cyclable sécurisée (en lieu et place de la haie supprimée) ou a minima un aménagement de la route pour sécuriser la pratique cycliste (zone 30 ?)

3 / Conclusion en commun

A la fin de l'atelier, les deux groupes sont réunis et partagent leurs visions du devenir de ces deux espaces. Madame le Maire conclue sur l'importance de ces échanges, qui permettent aux élus de se saisir des enjeux exprimés par les participants. Les principaux éléments de cet atelier

seront apportés à la connaissance du bureau d'études de paysagistes architectes qui travaille pour la mairie, et le projet pourra ainsi s'enrichir.

Le calendrier est également évoqué : la commune s'est engagée avec son bureau d'études dans une convention d'aménagement de bourg qui prévoit que des « fiches actions » soient élaborée d'ici la fin de l'année. Ces fiches se baseront sur la sélection d'un scénario d'aménagement et permettront de chiffrer, par intervention, les investissements nécessaires. Des aides seront bien sûr mobilisables grâce aux différents partenaires de la commune (département, pays, région, etc.).

La suite de la démarche consiste donc en un travail des élus et de leurs paysagistes, pour avancer dans la formalisation du scénario définitif, puis dans le chiffrage et la sélection des actions qui pourront être portées dans les années à venir.

Madame le Maire conclue sur un remerciement à tous les participants et invite chacun à un apéritif convivial pour poursuivre les échanges.



Contact chargé de mission : Raphael GARCIA / paysage-urba@pays-medoc.com



#préserver

#assembler

#innover